

CONSEIL DE QUARTIER MONTORGUEIL SAINT-DENIS

-
Réunion plénière du 3 mars 2015

-
Compte rendu de séance

Collège I

Titulaires présents

Charlotte DEFREMONT	oui
Susan ASCH	non
Vincent BALDO	non
Olivier DELABY	excusé
Léa GISLAIS	non
Guy JANNOT	oui
Mathieu JOSELZON	non
Barbine KENFACK	oui
Emmanuel KOSADINOS	non
Diane MELUL	excusé
Alain TOURNADRE	e
Jocelyne ZOUARI	non
	oui

Suppléants présents

Franck BRIAND
Nicolas CLIFFORD
Benoît DUCHATEAU-
ARMINJON
Céline LIMOUSIN
Clotilde MAUFFRET
Carl RENAULT,

Collège II

Personnalités qualifiées présentes

Françoise ABA	oui
Jacques CHAVONNET	excusé
Anne-Valery DESPREZ (Cerise et Clairière)	oui
Olivia MEERSON (RSF)	excusée
Marie-Sylvie RIVIERE	oui
Fabien SARFATI	oui

Collège III – Elus présents

Etaient également présents :

Bruno CHARPENTIER
Olivier MAILLEBUAU
Brigitte VAN
HOEGARDEN
Béatrice BONNEAU
Alin POPESCU,
coordinateur CQ

Maxime DES GAYETS	oui
Véronique LEVIEUX	oui
Christophe LEKIEFFRE	non

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER

Les nouveaux membres du Conseil de quartier qui n'étaient pas présents lors de la réunion de janvier se présentent à leurs collègues et au public.

3. DATES DES PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

Charlotte Defrémont annonce les prochaines dates de réunion plénières du Conseil de quartier :

- le jeudi 21 mai à 19h30 au local CERISE
- le jeudi 24 septembre (date à confirmer et lieu à déterminer)
- le jeudi 10 décembre (date à confirmer et lieu à déterminer)

En outre, elle propose aux membres du Bureau de se retrouver le jeudi 9 avril à 19 h au siège de la Maison des associations, rue Greneta (lieu à confirmer).

3. POINT SUR LES PROJETS SUR BUDGET PARTICIPATIF

Une présentation des avant-projets proposés au Conseil de quartier est faite par la présidente Charlotte Defrémont. Les participants disposent des supports-papier détaillant les avant-projets.

Guy Jannot détaille 2 avant-projets développés à la suite de la réunion du bureau du 11 février :

- Le premier concerne la place Goldoni, le passage du Grand-Cerf et la rue Marie-Stuart, et se décline en 2 versions. La plus légère propose un accroissement de la surface de la place Goldoni dédiée aux piétons et notamment aux enfants. Elle offre aussi un débouché piéton plus agréable à la sortie du passage du Grand-Cerf. La 2^e version plus radicale piétonnise la presque totalité de la rue Marie-Stuart. L'idée est de favoriser une déambulation piétonne sécurisée entre place Goldoni, passage du Grand-Cerf et rue Marie-Stuart (sortie de l'école maternelle et sortie d'une crèche).

Les membres du Conseil expriment leur intérêt pour ce projet et au cours des discussions, plusieurs propositions sont émises : revoir le jardin du côté ouest, envisager une végétation verticale sur ce mur ouest sur croisillons avec des plantes saisonnières grimpante (ex. cité : glycine...).

Le caractère disgracieux des bacs à plantes actuellement disposés sur la place fait consensus parmi les participants. Nicolas Clifford et Fabien Sarfati rappellent qu'ils sont destinés à protéger les fenêtres des logements de l'école. Jocelyne Zouari demande s'ils ne pourraient pas être déplacés lors des manifestations sur la place car ils gênent l'installation de stands. En conclusion, il est proposé d'envisager un autre dispositif pour protéger la quiétude de l'école.

Le 2^e projet concerne le carrefour Dussoubs-St-Sauveur et vise un aménagement plus convivial. Un participant avance la notion de « petit salon urbain ». Nicolas Clifford souligne son attachement à un espace public plus accessible aux personnes du 3^e âge. Guy Jannot cite l'exemple de l'espace rue des Petits-Carreaux et rue du Caire : les gens du quartier (habitants et passagers) apprécient les rebords en ciment sur lesquels ils peuvent s'asseoir et déjeuner.

Cela est un bon exemple. Fabien Sarfati exprime sa crainte que le climat du carrefour soit venteux et froid, il est convenu de le vérifier.

Charlotte Defrémont rappelle que les projets soumis au Budget participatif 2015 doivent être déposés sur le site

Le 3^e avant-projet est présenté par Carl Renault, il propose « comme une arche végétale » à l'entrée de la rue St-Denis (partie « à circulation réglementée), et un aménagement végétalisé et convivial du triangle avec la rue de Turbigo.

Charlotte Defrémont rappelle que la date limite de dépôt des projets est le 15 mars.

Elle soumet successivement les 3 avant-projets au suffrage des membres du Conseil.

Les 3 sont retenus.

Elle propose aux participants de lui adresser par mail toutes leurs propositions d'ajustement afin de pouvoir respecter la date du 15 mars.

Maxime Des Gayets rappelle le calendrier du dispositif « budget participatif » : études par l'administration parisienne, soumission des projets retenus au vote des Parisiens.

Les projets hors « budget participatif », sur lesquels a travaillé le Conseil de quartier avec le consultant « MUSE des Territoires » sont rappelés, notamment l'installation de bancs publics rue St-Sauveur, rue Bachaumont et rue de la Jussienne. Jocelyne Zouari souligne la difficulté de trouver des emplacements susceptibles d'être validés par la Préfecture de Police.

4. BUDGET PREVISIONNEL DU CONSEIL DE QUARTIER

Charlotte Defrémont annonce que la fête du quartier Montorgueil-Saint Denis aura lieu le 13 juin. Il y aura également un projet commun ESMOD et CERISE pour le mois d'octobre. A la même période de rentrée, un marché bio sera également organisé. Afin d'abonder le budget de fonctionnement en prévision de ces manifestations et pouvoir participer financièrement au Bal de la Bourse, le Conseil de quartier examinera la possibilité de transférer 1000 € du budget d'investissement sur celui de fonctionnement.

5. OUTILS DE COMMUNICATION DU CONSEIL DE QUARTIER

Concernant le site internet des Conseils de quartier, un « nettoyage » devrait être fait car il y a beaucoup d'informations anciennes.

6. POINT SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Bruno Charpentier, Conseiller d'arrondissement, explique que la modification du PLU est centrée sur 3 grands thèmes :

- construire des logements,
- protéger l'environnement, favoriser la nature et la biodiversité
- accompagner la vie des quartiers, favoriser l'attractivité de la ville

Une enquête publique aura lieu à partir du mois de mars 2015 (avec un registre en mairie et commissaire enquêteur). L'aboutissement de cette modification (faite pour harmoniser les lois, normes et décrets existants) aura lieu en octobre 2015 avec un vote en Conseil de Paris.